

## renouvellement titre de séjour

Par **linxa**, le **28/09/2010** à **17:37**

Bonjour je suis en France depuis octobre 2001 en tant qu'étudiant étranger(sénégalais)j'ai eu mon master2 en 2008 et cette année j'ai demandé un changement de statut par la création d'entreprise qui m'a été accordée en octobre 2008 cette année je fais ma demande renouvellement depuis octobre 2009 et jusqu'à présent le renouvellement n'a pas été accordé. ils disent que mon dossier est bureau des contentieux. au début il me donnait un récépissé de trois mois maintenant 1mois.

je crains un refus et une demande de quitter le territoire.

je signale que je suis marié à ne sénégalaise qui est en situation irrégulière à qui j'ai fait une demande exceptionnel au séjour qui n'a pas une de suite jusqu'à présent. on a 2enfants, l'un à trois et l'autre 01ans.

Qu'est vous en pensez? j'ai besoin de vos conseils.

Quant à l'entreprise elle marche pas à merveille mais petit à petit.

Et si je changer encore de statut pour devenir salarié. Est il possible puisqu'ils disent que la décision n'a pas encore été prise par le bureau des contentieux.

Merci, je m'excuse d'être si long.

Par **Domil**, le **28/09/2010** à **18:58**

Le fait que vous commettiez le délit d'aide au séjour d'un étranger en situation irrégulière, même si vous avez une impunité pénale (vous êtes coupable du délit mais sans être poursuivable), ne doit pas arranger votre cas en commission, ni d'aucun examen d'une demande de renouvellement de séjour qui ne serait pas de droit.

Par **linxa**, le **28/09/2010** à **21:19**

MERCI pour votre réponse.je comprends mais à mon avis la prefecture aurait du le faire depuis longtemps, puisque je suis marié avec elle depuis 2003 et un refus lui a notifié en 2004 quand elle a fait la demande d'obtention d'un titre pour étranger malade. Et en ce moment j'étais étudiant et en aucun moment l'on m'a refusé de renouveler mon titre de séjour d'autant plus qu'ils savaient que j'étais avec ma même épouse et que nous avons deux enfants par la suite que je déclarais à chaque fois que je renouvelais mon titre.

Expliquez s'il vous plait merci.